

# Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS  
**ST-MAURICE**  
Téléphone 5.43.68  
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :  
Un an 6 mois 3 mois  
SUISSE 19.— 10.50 6.—  
Avec Bulletin officiel 25.50 14.— 7.75  
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE  
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ  
**SION**  
PUBLICITAS S.A., Tél. 2.12.36  
et toutes les Agences  
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES :  
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.  
Suisse . . . . . 13 »  
Étranger . . . . . 14 »  
Réclames : Canton . . . . . 22 »  
Suisse . . . . . 27 »  
Mortuaires . . . . . 16 »

## Le système de la loi sur les allocations familiales

Nous avons exposé dans un précédent article que le salaire familial était exigé en toute justice et qu'il n'était possible de le garantir que par l'intermédiaire des caisses d'allocations familiales.

La loi valaisanne du 20 mai 1949 qui sera soumise au peuple le 4 juin a précisément pour but d'organiser la création et le développement des caisses d'allocations familiales, de veiller à l'affiliation de tout employeur, à l'une de ces caisses, pour assurer aux salariés, pères de famille, le bénéfice de ces prestations sociales.

Nous voudrions aujourd'hui dégager les principes de cette nouvelle loi sociale.

Pour garantir au salarié une rémunération qui tienne compte de ses charges de famille, il est nécessaire d'établir entre toutes les entreprises une certaine compensation ; il est nécessaire de demander aux employeurs une contribution qui permette d'assurer à tous les salariés pères de famille une allocation proportionnée au nombre d'enfants dont ils assument l'éducation. De cette manière, les charges sociales s'équilibreront entre les différentes entreprises, la loi de la concurrence ne peut jouer à l'avantage de l'un ou de l'autre employeur qui réduirait les dites charges aux dépens du salarié.

Une telle institution pourrait être réalisée, par exemple, en créant sur le plan cantonal une seule caisse d'allocations familiales qui établirait la compensation entre toutes les entreprises travaillant dans le canton. Ce système aurait toutefois l'inconvénient de méconnaître les caisses mises sur pied par l'initiative privée et qui assurent déjà actuellement le paiement d'allocations familiales à 18,000 ou 20,000 enfants de salariés. Il méconnaîtrait d'autre part les liens naturels qui tendent à rapprocher les divers groupements professionnels à leur permettre de résoudre dans le cadre plus restreint de la profession tous les problèmes qui s'y posent. Il chargerait surtout l'Etat d'une tâche qui ne lui incombe pas tant que l'économie privée assume normalement les obligations qui découlent de son activité.

C'est pourquoi la loi valaisanne déclare expressément que les caisses d'allocations familiales seront créées et administrées par les organisations professionnelles. Une caisse cantonale ne sera instituée par le Grand Conseil que si les caisses privées ne sont pas en mesure de satisfaire aux exigences très simples de la loi.

Quelles sont ces exigences ?

La loi invite tous les employeurs à s'affilier à une caisse d'allocations familiales de leur choix, et elle leur prescrit de payer les contributions prévues par les statuts de la caisse.

Ajoutons que les caisses professionnelles ou interprofessionnelles devront être reconnues par le Conseil d'Etat. La reconnaissance est obtenue dès l'instant où ces caisses sont ouvertes à tous les employeurs exerçant la profession ou le métier pour lesquels la caisse a été créée et dès qu'elles assurent le paiement des allocations statutaires pour 200 enfants au moins. Cette limite permettra d'éviter le fonctionnement de petites caisses incapables d'établir la compensation sur une base assez large et d'offrir les garanties d'une gestion conforme à l'esprit de la loi.

Les caisses fixeront elles-mêmes le mode

des contributions patronales et le taux de celles-ci. Elles assureront le paiement de l'allocation soit par l'employeur, soit par la poste. Une équitable représentation dans leur administration sera réservée aux salariés.

Il convient maintenant de préciser que si tous les employeurs exerçant une activité dans le canton pour laquelle ils occupent des salariés sont soumis à la loi, cette dernière prévoit que les employeurs de l'agriculture, de la viticulture ou de l'arboriculture sont libérés de l'obligation de s'affilier à une caisse d'allocations familiales et d'y verser des contributions tant qu'est maintenu le service des allocations familiales fédérales en faveur des salariés agricoles.

La législation fédérale, en effet, a elle-même organisé le paiement des allocations familiales dans l'agriculture à des conditions fort avantageuses pour les employeurs et les salariés de notre canton. Il serait donc faux de prétendre que la loi valaisanne sur les allocations familiales grèvera d'une nouvelle contribution les employeurs de la viticulture au moment où celle-ci passe par une crise très dure pour l'économie du pays.

Précisons encore que l'arrêté fédéral en faveur des salariés agricoles sera sans doute transformé en une législation durable assurant aux intéressés des allocations plus importantes que celles prévues dans notre loi cantonale.

Les salariés que la loi valaisanne entend mettre au bénéfice des allocations familiales sont en définitive et plus particulièrement les travailleurs de l'industrie, de l'artisanat et du commerce. L'allocation qu'elle leur garantira est celle que fixent les statuts de la caisse dont ils relèvent. Cette allocation sera au minimum de Fr. 10.— par mois et par enfant âgé de moins de 15 ans révolus. Bien qu'il soit relativement bas, ce minimum est celui qu'ont prévu au départ plusieurs lois cantonales sur les allocations familiales ; c'est aussi celui qu'entendait garantir le législateur valaisan, sans mettre l'économie générale du pays en difficulté, en tenant compte du fait que notre canton est l'un de ceux qui possède le plus d'enfants, l'un de ceux où les salaires sont aussi les plus bas.

J. Darbellay.

## Critique attristante et ridicule

Dans le numéro d'avril de la « Revue Syndicale Suisse », son rédacteur, M. Jean Möri perd six longues pages à critiquer la Lettre Pastorale de Mgr l'Evêque de Sion, pour le Carême de 1950. Après la Lettre Pastorale d'un Evêque, on croirait que M. Möri a voulu faire un article de revue de carnaval !

Un organe, qui se prétend neutre, a l'insolence, dans les temps actuels, « de commettre en même temps une maladresse, une erreur et une injustice ». Ce sont les termes employés par M. Möri, et on peut lui rendre la monnaie. Pour plus de clarté, empruntons-lui les titres de son article.

« Assimilation des syndicats neutres au communisme ».

Monseigneur Biéler n'a nullement confondu ni assimilé ces deux mouvements. Les syndicats neutres sont cités parmi les causes et les dangers qui peuvent entraîner au communisme. Nous lisons à la page 22, « Ne pas oser se déclarer chrétiens en refusant son adhésion au syndicat chrétien-social pour s'affilier à une organisation neutre, c'est directement s'exposer à perdre la foi et à se voir

entraîner dans le camp opposé... Les ouvriers, membres de syndicats neutres et qui risquent d'être englobés dans le mouvement communiste feront bien de s'instruire sérieusement, afin qu'ils découvrent leurs erreurs et reviennent à Dieu et à l'Eglise par le chemin du devoir ».

Les événements de ces dernières années, dans les autres pays et aussi dans le nôtre, prouvent la nécessité de l'avertissement donné par Mgr l'Evêque de Sion. Les groupements communistes ont pris naissance et se sont développés au sein du socialisme et dans les syndicats neutres, pour s'en détacher au moment fixé, et devenir des adversaires acharnés.

M. Möri l'avoue d'ailleurs : « ... dans notre pays même, les syndicats libres n'ont pas attendu la lettre pastorale de 1950 donnée à Sion pour lutter contre les essais successifs de noyautage entrepris par les communistes dans notre mouvement ».

Donc, dans ces mouvements neutres, il y a eu et il y aura danger de noyautage, et ses membres sont exposés à être entraînés dans le communisme. L'Evêque de Sion n'a pas supposé ni accusé, mais il a constaté.

« Erreur et omission ».

Erreur et omission, oui, mais c'est dans l'article de M. Möri, et non pas dans la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Sion. A la page 21 de celle-ci est citée l'encyclique « Quadragesimo anno » du Pape Pie XI. M. Möri, pourquoi avez-vous omis de dire que dans cette encyclique il est demandé, une fois de plus, de développer les syndicats catholiques ? Nous lisons au chiffre 39 : « C'est donc bien grâce à l'Encyclique de Léon XIII que partout ces syndicats ouvriers se sont développés, au point que leurs effectifs, s'ils sont malheureusement encore inférieurs à ceux des associations socialistes et communistes, rassemblent pourtant déjà, à l'intérieur des divers pays comme dans les congrès internationaux, une masse imposante d'affiliés capables de soutenir vigoureusement les droits et les légitimes revendications des travailleurs chrétiens et même de pousser à l'application des principes chrétiens en matière sociale ».

« Autre pays, autre esprit ».

Oui, dans certains pays les syndicats même neutres se déclarent chrétiens et respectent les principes chrétiens. Ils ne mettent pas en danger l'âme de l'ouvrier, et ne mettent pas l'épiscopat devant la pénible obligation de les désapprouver. Dans d'autres pays, il y a malheureusement un esprit dangereux. On y oublie que l'ouvrier, comme

## Assemblée des délégués du parti Conservateur du Bas-Valais

Une assemblée de délégués aura lieu, dimanche 28 mai 1950, à 15 heures, à MARTIGNY-VILLE (grande salle de l'Hôtel de Ville).

Ordre du jour :

1. Les allocations familiales, exposé de M. A. Vouilloz, député.
2. La réforme des finances fédérales, exposé de M. R. Déonna, conseiller national.
3. Divers.

En raison de l'importance des votations du 4 juin 1950, le Comité conservateur du Bas-Valais compte sur une forte participation de délégués.

tout homme, ne vit pas seulement de pain, mais qu'il a une âme immortelle avec ses droits et ses devoirs ; on oublie que Dieu existe, et que l'éternité nous attend. Aider l'ouvrier, c'est l'aider dans son corps et son âme, c'est l'aider dans sa vie actuelle et le préparer à celle qui sera éternelle.

« Répercussions naturelles ».

Il est naturel que l'article de M. Möri ne prouve pas que le mouvement syndical libre « est basé sur la neutralité au point de vue confessionnel et l'indépendance en matière politique ». Un proverbe paysan dit : « Le loup qui hurle contre le berger ne veut pas grand bien aux brebis ». Il faudrait d'autres attitudes pour inspirer confiance.

« Un Evêque n'est pas l'Eglise ».

Un évêque est le représentant de Dieu et de l'Eglise dans un Diocèse. Il est qualifié et mandaté pour enseigner la voie, la vérité et la vie. Il a reçu le pouvoir et l'obligation de conduire dans le vrai chemin, et d'indiquer les dangers.

Un rédacteur syndical n'est pas l'évêque. Quand il joue au théologien, il est comédien. Que M. Möri ait de grands talents, d'accord. Mais qu'il les emploie dans son secteur. Il pourrait déployer une belle activité pour créer un climat de compréhension, et mieux réaliser le bien-être de l'ouvrier dans la justice et la charité.

L.

## De jour en jour

### POLICE MILITARISÉE EN ALLEMAGNE ORIENTALE : Energiques protestations des alliés - Vers de graves incidents à Berlin ?

Comme le « Nouvelliste » l'annonçait hier dans ses colonnes, la nouvelle sensationnelle qui défraye la chronique du monde entier, c'est la terreur qu'inspirent les effectifs exagérés de la police militaire en Allemagne orientale. Leur nombre impressionnant, leur armement et surtout leur mission ne cadrent pas très bien avec les appels désespérés de la V. O. pour la signature du referendum de la paix. A notre humble avis, ce déploiement de forces armées démasque la tactique communiste vendue à l'expansion de l'impérialisme moscovite qui tente d'affaiblir et même d'anéantir les possibilités de défense des nations anti-kominformistes, tandis que derrière le rideau de fer se prépare en grand secret « l'armée qui doit envahir le monde pour le soumettre à l'hégémonie stalinienne. »

Certainement que, devant le raidissement des puissances alliées dont la volonté de ne pas se laisser faire vient de se concrétiser par le Pacte atlantique, les forces rouges n'oseront pas attaquer pour le moment du moins.

On parle bien d'une marche de la jeunesse communiste sur Berlin-Ouest, mais là encore, les Alliés se sont montrés intransigeants. De plus ils ont préparé et leurs troupes et la population à résister par la force à toute tentative de violence, et la manifestation de la Pentecôte se passera dans le calme sans que les jeunes communistes passent à l'action. Peut-être attendent-elles une provocation alliée éventuelle en créant quelques embouteillages propices à l'émeute, mais la police occidentale rétablira le calme sans énervement et les plus échauffés seront froidement mis à l'ordre.

Ce qui intrigue et inquiète les puissances occidentales ce n'est pas simplement cette manifestation qui est plutôt une manœuvre d'intimi-

dation, mais surtout cette police militaire dont les effectifs ne peuvent pas être absolument contrôlés et dont la mission dépasse les devoirs et les exigences d'une simple police. Aussi, France, Angleterre et U.S.A. sont-ils unanimes à protester violemment auprès de Moscou afin que soient dissoutes ces formations paramilitaires comparables à une véritable armée.

Si Moscou ne dissout pas sa police allemande, les trois grands se verront dans l'obligation de réarmer l'Allemagne de Bonn, et la course aux armements continuera de plus belle.

Avant de terminer, une explication s'impose. Qu'en est-il au juste de cette police militaire ? C'est l'Agence qui nous en donne les détails : « Cette police est confiée à trois anciens généraux et à un grand nombre d'anciens officiers d'état-major de la Wehrmacht. »

Les membres de cette police ont tout d'abord été recrutés en U.R.S.S., dans les camps de prisonniers de guerre et équipés de fusils et de mitrailleuses. En mai 1949, ils étaient répartis en 35 compagnies de 250 hommes chacune.

Vint ensuite la deuxième phase : quatre écoles d'officiers furent créées et la formation des hommes fut réorganisée. On commença de vouer une attention toute particulière à l'instruction militaire, l'armement restant le même. C'est à cette époque qu'eut lieu une épuración au cours de laquelle furent exclus les policiers sortis des camps de prisonniers de guerre occidentaux ou

**MORANDINE**  
APÉRITIF ANISÉ DISTILLÉ

une réussite...

(Marque déposée)



ayant des parents de l'autre côté de la ligne de démarcation.

Le 1er août 1949, les «Bereitschaften» (ou troupe de choc) furent séparés des détachements de garde-frontières, placés dès lors sous l'autorité des «Länder». Ces détachements ne sont pas armés et leur formation est strictement limitée au rayon de leur activité, tandis que les «Bereitschaften» ont des tâches militaires précises et relèvent de «l'administration générale de l'instruction».

Elles furent tout d'abord placées sous le commandement de Wilhelm Zeiser, qui fit la guerre d'Espagne dans les rangs gouvernementaux sous le pseudonyme de «général Gomez» et devint, depuis, ministre de la sécurité publique. En novembre dernier, leurs effectifs ont été notablement augmentés, si bien qu'elles comptent actuellement 50 000 hommes environ. Elles sont divisées en compagnies et sections et initiées à l'utilisation des armes lourdes, de l'artillerie et des blindés, dont certaines unités sont dotées.

## Nouvelles étrangères

Bologne

### Guerre autour d'un canon pacifique

Deux villages des environs de Bologne sont plongés dans l'affliction et un troisième triomphe, dans le troisième chapitre, de beaucoup le plus dramatique, d'une querelle de cinq ans autour d'un vieux canon rouillé.

L'histoire commença lorsque le premier village, San Cesare, demanda au second village, Spilamberto, de lui prêter son vieux canon, utilisé pour tirer des salves lors des festivités, et auquel les villageois sont très attachés.

Spilamberto prêta son artillerie. Mais par la suite, San Cesare refusa de rendre le canon, affirmant qu'il lui avait appartenu à l'origine.

Cela se passait en 1945.

Spilamberto intenta à San Cesare un procès, qui

traîna cinq ans. Le mois dernier, un tribunal de Bologne, sur la base d'une expertise légale, se prononça en faveur de San Cesare. Ainsi, San Cesare put légitimement conserver le canon récupéré par ruse.

Spilamberto a fait appel contre ce jugement et l'affaire viendra bientôt devant la Cour d'appel de Milan.

Mais, il y a trois jours, un troisième village intervint dans le conflit. Quelques-uns de ses jeunes gens pénétrèrent par surprise, de nuit, dans le vieux château de San Cesare, où est gardé le vieux canon, s'emparèrent de la pièce et la traînèrent jusqu'à leur village. Ils ont candidement déclaré qu'ils désiraient tirer ce canon lors de leur fête annuelle des fleurs, le 28 mai.

Paris

### Des agents de police parisiens révoqués

Le préfet de police a décidé de révoquer les agents de police pris sur le fait par leurs supérieurs et qui provoquaient des embouteillages de la circulation en appliquant strictement le règlement. Quant aux revendications elles-mêmes des agents de la paix, revendications fondées en bonne partie, elles seront discutées en Conseil de cabinet.

### UN ESPION, DENONCE PAR FUCHS EST ARRETE

Il est né en Suisse

Le département de la justice et les services de la sûreté fédérale ont annoncé l'arrestation à Philadelphie d'un nommé Harry Gold, inculpé d'espionnage. Cette arrestation a été opérée grâce aux renseignements fournis par Klaus Fuchs, savant atomiste anglais récemment condamné à 14 ans de prison par un tribunal britannique.

Selon les renseignements fournis par Fuchs, Gold aurait été employé par les services de renseignements soviétiques en qualité d'intermédiaire, dans l'intention d'établir d'importants contacts aux Etats-Unis. Il aurait également reçu de Fuchs certains secrets concernant la construction de la bombe atomique et avoué ses relations avec lui.

Gold a fait des aveux complets, expliquant qu'en servant la Russie, il croyait «aider une nation dont il approuvait les buts sur le chemin de la puissance industrielle». Les contacts entre Gold et Fuchs se situent en 1944 et 1945 quand ce dernier travaillait aux usines atomiques de Los Alamos.

Gold dont le nom de famille est Golodnitsky, est né en Suisse de parents russes qui émigrèrent aux Etats-Unis, alors qu'il était âgé de quatre ans.

Aussitôt après son arrestation, Gold a été traduit devant le juge fédéral Mac Granery qui a fixé sa caution à 100 000 dollars et l'a cité à comparaître de nouveau devant lui le 12 juin prochain.

Interrogé par les journalistes, le juge a déclaré que Gold est accusé d'avoir «traité avec Fuchs».

### Avant la „Marche de Pentecôte,”

#### TOUT EST PRET POUR PARER A D'EVENTUELS TROUBLES

A l'occasion des manifestations prévues pour la Pentecôte à Berlin, les polices allemandes des secteurs occidentaux et de la zone soviétique ont été mises en état d'alerte mardi, à 8 heures. Les Russes ont alerté approximativement 50 000 hommes; les Alliés, pour le moment, 12 000 hommes. Les deux autres tiers de la police occidentale seront placés en état d'alerte jeudi matin.

Des délégués russes, tchécoslovaques et d'autres pays satellites sont déjà arrivés dans l'ancienne

capitale du Reich, mais le gros n'est pas attendu avant aujourd'hui, jeudi.

Les Alliés feront intervenir, le cas échéant, des soldats des troupes d'occupation spécialement formés à la lutte des rues. Le défilé de la jeunesse communiste se déroulera sur la Lénine-Allee (ancienne Frankfurter-Allee), et la Staline-Allee (anciennement Landsberger-Allee) jusqu'à la Leipziger Strasse, puis remontera l'Unter den Linden au Lustgarten. On prévoit que le défilé durera de quatre à cinq heures.

D'énormes affiches, à Unter den Linden, réclament la mise hors la loi des bombes atomiques et à hydrogène, la fin des préparatifs de guerre de l'Occident et l'unification de l'Allemagne. Les cinémas ne présenteront, la semaine prochaine, que des films russes ou de l'Allemagne orientale; 89 cinémas présenteront 14 films produits en URSS et sept en zone soviétique. Un fonctionnaire communiste a déclaré que «tout ce qui ressemble à la culture occidentale sera banni».

### UNE MISE EN GARDE CONTRE LA PARADE ROUGE

Dans une allocution radiodiffusée par l'émetteur américain «Rias» à Berlin, M. Ernest Reuter, premier maire de Berlin, a demandé aux parents, à Berlin-Est, de ne pas permettre à leurs enfants la participation à la marche sur Berlin de la Jeunesse allemande libre. Le maire a déclaré qu'il était convaincu que la Jeunesse allemande cherchera à pénétrer de force dans les secteurs occidentaux de la ville et d'occuper la ville par un putsch.

Une pareille tentative ne pourrait cependant réussir, étant donné que les autorités alliées et allemandes ont pris toutes les contre-mesures qui s'imposent.

Mardi déjà, certaines délégations de la jeunesse communiste sont arrivées à Berlin-Est. Aux habitants du secteur oriental de Berlin et de la zone soviétique, il a été recommandé de pavoiser les maisons de drapeaux rouges et du drapeau noir-rouge-or de la république.

M. Waldemar Schmidt, directeur de la police de Berlin-oriental, a invité les jeunes communistes qui se rendront à Pentecôte à Berlin à ne pas pénétrer dans les secteurs occidentaux de l'ancienne capitale du Reich.

M. Gerhart Eisler, chef de l'Office d'information de l'Allemagne orientale, a relevé devant les représentants de la presse que la manifestation de Pentecôte ne donnera lieu à aucun incident, et que les généraux occidentaux n'ont pas besoin de trembler.

La police de Berlin occidentale a fait savoir qu'un camp d'internement avait été aménagé dans les secteurs occidentaux de Berlin à l'intention des jeunes communistes qui pourraient être arrêtés le jour de Pentecôte.

Les autorités estiment que 25,000 policiers de Berlin-occidentale et soldats britanniques, américains et français devraient suffire pour étouffer dans l'œuf toute tentative de troubles.

La police de l'Ouest a arrêté mardi onze membres de la Jeunesse allemande libre d'obédience communiste qui voulaient traverser en camion le secteur américain. Ces jeunes gens en uniformes arrivaient pour participer au meeting de dimanche. Leur camion était décoré de nombreuses affiches.

Paris

### Un mécanicien tué dans le métro

Un curieux accident s'est produit, hier matin, dans le métro parisien. D'une rame qui venait de quitter la station du pont de Neuilly, on vit soudain, par suite d'un court-circuit, des flammes jaillir autour de la cabine de conduite. Pendant la tête, le machiniste ouvrit la portière et sauta sur la voie. Sa tête ayant frappé contre la paroi du

tunnel, il se fractura le crâne et fut tué.

Mais, pendant ce temps, le convoi continuait sa course sans conducteur, «brûlant» la station «Sablons» et se rapprochant, de seconde en seconde, de la rame qui le précédait. Fort heureusement, le chef de train, s'apercevant du péril, réussit à arrêter le convoi grâce au frein de secours, avant qu'une catastrophe ne se produise.

## Nouvelles suisses

Morat

### Un immeuble détruit par la foudre

La foudre a atteint la nuit dernière à Cormondens (Gurmels) l'immeuble de la famille L. Krattinger, taxée 22,000 francs. Il était habité par deux familles et a été complètement détruit. Rien n'a pu être sauvé.

Un orage dramatique

### Un enfant foudroyé à Lausanne

Le premier coup de foudre, survenant à 19 h. 50 avec le début d'une averse en trombe mêlée d'un peu de grêle a, hélas! fait une victime. Il est tombé, sous la forme d'une boule de feu, sur le Pré Noverraz où des enfants, tous des pupilles des Amis-Gyms, jouaient après une répétition.

La foudre a atteint le jeune Jean-Michel Bertholet, âgé de 11 ans, dont les parents, M. et Mme Bertholet-Reymond, tailleur de pierres et habitent au chemin des Noisetiers 9. Le malheureux enfant fut foudroyé sur le coup alors qu'il se trouvait près des buts, sur le terrain de sport. Un de ses camarades, Edouard Kuenzi, 14 ans, dont les parents sont domiciliés aux Bergières 20, a été également frappé.

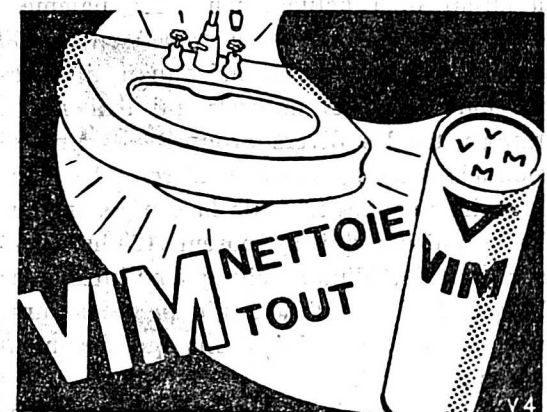
Immédiatement, on se porta à leur secours et le P P et la police furent alertés. Le pulmotor fut inutile et l'ambulance municipale transporta les

### La moitié de notre cerveau est en friche

Lorsque vous parlez, lisez ou écrivez, lorsque vous vous souvenez de quelque chose, vous faites travailler certains centres particuliers de votre cerveau qui commandent chacune de ces fonctions. Si certains de ces centres cérébraux se trouvent détruits à la suite d'un accident ou d'une attaque d'apoplexie, il en résulte l'aphasie ou suppression des facultés correspondantes, qui fut considérée jusqu'à ces dernières années comme incurable. Lisez dans *Sélection* de Juin comment les spécialistes ont découvert qu'il existe dans le cerveau de l'homme des «centres de réserve» restés en friche et vous serez émerveillé d'apprendre qu'on peut maintenant, en rééduquant ces parties saines, faire renaître des facultés considérées jusqu'alors comme perdues à tout jamais. Vous lirez aussi dans *Sélection* de Juin, parmi 26 articles passionnants :

- La plus magnifique expérience.
- Gare aux charlatans de la médecine.
- Ceux qui vont mourir le saluent.

Achetez dès maintenant votre numéro de Juin de *Sélection*, le plus limité, le plus copié des magazines.



TIRAGE 3 JUIN

— J'ai l'habitude de trouver de la soupe ici, vous ne pouviez pas le savoir et je ne voulais pas vous en parler.

Ces paroles déconcertèrent encore Thérèse, mais elle revint à la charge.

— Je ne le savais pas, en effet. Mais, vous plairait-il de goûter ce que les gens de la ville boivent maintenant? Cela s'appelle du café, et vous verrez comme ça réchauffe bien.

— J'en ai entendu parler, oui. Cela doit coûter affreusement cher?

— Oui, assez, répondit Thérèse, mais je l'ai apporté du comptoir.

— Les citadins ne se refusent rien. Oui, j'aimerais en boire un peu pour savoir quel goût ça peut avoir.

Thérèse se mit donc en devoir de préparer le café.

Elle se rappela tout à coup la visite des femmes au gaard et en parla à Ane, lui demandant ce qu'il fallait leur donner.

— Les loups savent bien à quel moment il faut venir et ils sentent quand il faut s'en aller... Et ils trouvent toujours à manger.

Thérèse pensa donc qu'il était d'usage de ne rien leur donner, et sortit pour préparer le café. En rentrant dans le hall, elle s'aperçut avec étonnement qu'Ane ne s'y trouvait plus.

Ou plutôt, si, elle y était toujours, mais installée confortablement auprès de la table, aussi à l'aise que si elle avait fait partie de la famille.

Thérèse, suivie par le regard perçant de la vieil-

## FEUILLETON DU «NOUVELLISTE»

28



### Trygve Gulbranssen Là-bas... chante la Forêt

Traduit du Norvégien par Mercédès Sundt

Roman

le, apporta des gâteaux et des tasses.

— Décidément, vous ne vous refusez rien, à ce que je vois, dit la voix dure.

Se doute-t-elle que Dag et moi ne prenons café et gâteaux que le dimanche? pensa Thérèse.

Ane, soit par lassitude, soit à cause de la solennité du moment, Thérèse ne savait, éleva lentement, presque cérémonieusement la tasse jusqu'à ses lèvres. Elle dégusta le breuvage sans hâte, buvant à petits coups.

— Ce n'est pas mauvais, dit-elle, et ça réchauffe bien.

Mais elle ajouta qu'elle n'avait pas de temps à perdre. Et Thérèse crut comprendre que la vieille femme était passablement intriguée par ce mystérieux café, et qu'elle désirait vivement connaître la façon dont on le confectionnait.

Ainsi, pour la première fois depuis cinquante ans, Ane Hamarrbø apprit quelque chose de nouveau en matière culinaire — et l'apprit de la jeune maî-

trousse de Bjørndal.

Thérèse, ensuite, promit à Ane de lui envoyer quelques sacs de café, afin que le vieil Orn, son fils, puisse y goûter à son tour.

Ce faisant, Thérèse s'assurait en la personne d'Ane Hamarrbø une puissante alliée.

Toute sa vie durant, elle devait se féliciter d'avoir écouté avec respect les conseils sévères de la vieille Ane.

En entrant dans la chambre à coucher, Thérèse saisit enfin pourquoi le visage d'Ane lui semblait familier, bien qu'elle ne l'eût jamais vu auparavant. C'est qu'elle ressemblait à Dag. Elle fit part à son mari de cette remarque.

Surpris, il la regarda.

— Tes yeux sont-ils donc si pénétrants, s'écria-t-il en riant. Il faut donc bien se méfier de toi? Pourquoi disait-il cela?

— Tu as raison, poursuivit-il; on prétend qu'Ane Hamarrbø est une tante de mon père; mais çé

n'est guère un sujet de conversation.

— Mais le sait-elle? demanda Thérèse.

— Probablement. Elle sait tout et se rappelle de tout en ce qui concerne chacun. On se demanda comment elle put garder tout cela dans sa tête. Elle a assisté à toutes les naissances, elle a été au chevet de tous les malades. Et elle était aussi auprès de tous ceux qui sont morts. On prétend que, dans ces moments-là, on parle beaucoup.

— Puis-je, demanda Thérèse, faire allusion à cela et lui demander de me confier certaines choses?

— C'est elle qui décidera. Si elle ne te prends pas en affection, elle répondra à tes questions par oui ou par non. Si elle t'aime, elle te dira d'abord certaines choses, celles qu'elle voudra bien, et plus tard, si vraiment elle t'estime, si elle éprouve un faible pour toi, alors, elle se confiera. C'est que, vois-tu, elle ne raconte pas n'importe quand et à n'importe qui ses histoires.

Noël approchait. Ane Hamarrbø avait pris en mains la direction des préparatifs. De l'aube jusqu'à la nuit tombée, on tuait, on préparait, on cuisait, on nettoyait, on lavait comme si on n'avait plus eu devant soi qu'une heure pour terminer.

Les réjouissances de Noël duraient longtemps à l'époque. Sous peine d'avoir à redouter les plus grands malheurs, les femmes ne devaient pas, durant ces fêtes, se livrer à des travaux qui eussent pu être faits à l'avance.

Aussi, toutes les femmes du village, toutes les servantes, comme des soldats en rangs qui vont à la bataille, arrivèrent-elles au gaard.



**Ne manquez pas d'aller visiter, le samedi avant Pentecôte, l'exposition de meubles de la maison Pfister à Lausanne !**

Les amateurs de beaux meubles auront l'occasion d'admirer une des plus intéressantes expositions de Suisse. A tous ceux qui auront le privilège de la visiter, cette exposition laissera un souvenir inoubliable. Un choix immense de meubles de première qualité et des conditions de paiement très avantageuses permettront à chacun de réaliser ses plus chers desirs. Dans les locaux décorés et fleuris de notre succursale de Lausanne, (bâtiment du garage Touring), avenue Montchoisi 9 - 13, vous pourrez contempler nos toutes dernières créations. Vous y verrez aussi les fameux « Ameublements économiques Pfister », d'une qualité exceptionnelle et surtout d'un prix vraiment intéressant. Mais la grande révélation de l'année, ce sont les « Multicombis Pfister », destinés à économiser de la place et qui sont vraiment étonnants à tout point de vue. Venez les voir avant d'acheter quoi que ce soit et n'hésitez pas à vous faire accompagner par un homme du métier qui saura les apprécier. Notre vaste et belle exposition est également ouverte le lundi de Pentecôte.

Si vous saviez  
comme c'est bon  
les barettes *Noisetta Tobler*  
à la crème noisette,  
un délice de douceur  
... un rêve.

**Chocolat Tobler**  
n'emploie que du lait crémeux et riche des Préalpes suisses

Bon café de campagne demande

**jeune fille**

de 17-20 ans, catholique, pour servir au café et aider au ménage. Débutante serait mise au courant. Bons soins et bon salaire. Vie de famille. S'adresser à Max Page, Hôtel de Ville, Combremont-le-Grand.

**Jeunes Haut - Valaisannes**

cherchent des places comme volontaires du bureau, aides ménagères et pour surveiller les enfants aux mayens.

S'adresser au Bureau d'O-rientation prof. et placem. pr filles, Brigue, tél. 3.17.70.

A vendre

**JEEP militaire**

complètement remise à l'état de neuf, ainsi qu'une remorque à prix intéressant. S'adresser sous chiffre P 6630 S, Publicitas, Sion.

On demande

**Sommelière**

avenante et honnête, pour petit café. On accepterait débutante. Faire offres sous chiffre P 6643 S, Publicitas, Sion.

La Maison E. GUILLOD-GATTI, marchand-grainier, à Nantully, téléphone (037) 7 24 25, vous offre de BEAUX PLANTONS traités et exempts de maladies, soit : Belteraves à salade, Bettes à côtes, Choux blancs, Choux rouges, Choux Marcelin, Choux-raves, Choux frisés non pommés, Choux de Bruxelles, Choux-pommes, Laitues, Poireaux, Salades pommées à 1.80 le 100, Fr. 16.— le 1000; Choux-fleurs, Céleris-pommes Fr. 3.— le 100, Fr. 28.— le 1000; Oeillets Chabaud Fr. 2.— la dz., Immortelles, Muffiers, Reines-Marguerites, Tagètes, Zinnias, Balsamines Fr. 0.80 la douzaine, Fr. 4.— le 100.

Se recommande.

On cherche pour de suite **Sommelière**

évent. débutante ainsi qu'une **jeune fille**

pour la cuisine et le ménage. S'adresser Coendoz, Hôtel de la Gare, Gorgier (Ntel). Tél. (038) 6.71.72.

Café village de la plaine cherche gentille

**sommelière**

et aide-ménage. Entrée immédiate. Débutante acceptée. Faire offres par écrit avec références et photo sous chiffre P 6584 S, Publicitas, Sion.

**Agriculteurs**

A VENDRE :  
1 faucheuse à bain d'huile, graissage central, à 1 cheval, comme neuve, cédée à prix exceptionnel; 2 faneuses à fourches; 2 rateaux faneur combinés, à 1 cheval; 1 houe à cheval pour cultures; 2 cultivateurs, buttoirs combinés; 1 rouleau à champ, à 1 cheval; 1 chaudière 170 l. avec foyer garni; 1 lot de meules à aiguiser pour faucheuses, bâti métallique, et appareil pour couteaux. Le tout en excellent état, cédé à prix intéressants.

**C. DUGON - BEX**  
Machines agricoles  
Tél. 5.22.48

**CEINTURES**

enveloppante, gaines, ventrières, pour grossesses, descentes d'estomac, contre obésité, etc. **BAS PRIX.** Envois à choix. Indiquer genre désiré. Rt. Michel, spécialiste, 3 Mercerie, Lausanne.

Chaque bouchée  
une gourmandise  
doublée d'une  
précieuse source  
d'énergie



**Raisinel**  
Délicieuse pâte de raisin, en vente dans tous les bons magasins d'alimentation.

**Nouvel arrivage de complets**  
2 pièces et 3 pièces  
120.—, 130.—, 140.—, 150.—, jusqu'à 220.—  
QUALITE RECONNUE  
COUPE ET CONFECTION TRES SOIGNEES  
**A. GIROD & SŒURS**  
Rue du Pont Monthey

**Rafina**  
POUR COMPENSER LA HAUSSE DU CAFE  
S'IMPOSE PAR SON PRIX ET SA QUALITE  
En gros:  
**Maison STORZ**  
LAUSANNE

**Agence d'affaires**  
**Cyprien VARONE - Sion**  
Bureau spécial pour encaissements — Recouvrements — Litiges — Recours — Renseignements — Comptabilité — Ventes — Achats et gérances d'immeubles  
Rue de Lausanne Tél. 2.14.68

**Pour motocyclistes !**  
Lunettes U. S. Army, Polaroid, à 7 fr. 50. Casques cuir extra à 23 fr. 80. Vestes cuir, type compétition, superbe article à 126 fr. Pantalons imperméables U. S. Army à 24 fr. Vestes avec capuchons imperméables à 24 fr. Pantalons golf avec double fond, confectionnés avec le formidable velours coté bleu Lafon de Lyon à 50 fr. Même pantalon en forme varappe 45 fr. Sacoche en cuir de l'armée suisse en très bon état à 20 fr. la paire.

**Magasins Pannatier à Vernayaz**  
Fermés les dimanches  
N. B. — Et pour les ouvriers, je viens de recevoir un formidable envoi de pantalons velours coté bleu et marron de la marque renommée Adolphe Lafon de Lyon au nouveau prix de Fr. 45.— pièce.

**VENDEUSE**  
qualifiée, ayant du goût et de l'initiative, trouverait place stable et bien rétribuée dans commerce d'alimentation, chaussures et confection, d'un important village du Valais, (éventuellement nourrie et logée).  
Faire offres manuscrites avec photos et conditions sous chiffre P. 6625 S. Publicitas, Sion. Discretion assurée.  
Installation complète d'appartement par  
**Widmann Frères - Sion**  
est une garantie de bon goût  
Magasins de ventes  
seulement au sommet du Grand-Pont.

**Admirée la 4 CV. RENAULT?**

**la 4 CV. RENAULT. ADMIRABLE!**

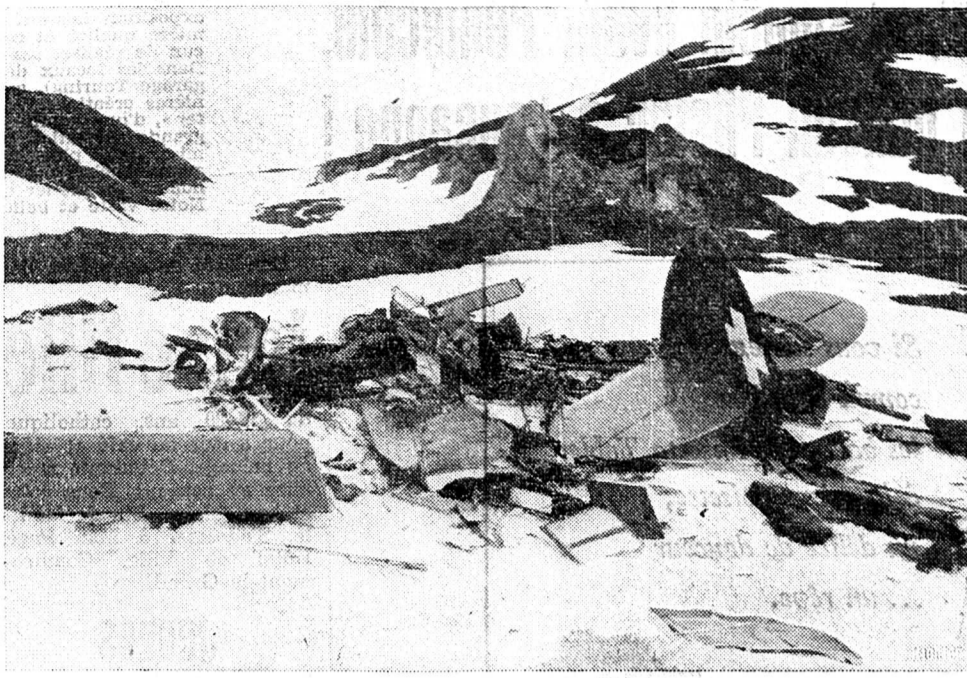
Modèle Standard : Fr. 4950.—. Modèle luxe : Fr. 5200.—.  
Automobiles Renault, 6, avenue de Sécheron, Genève. — Téléphone 2.71.45

**Artigny - Croix**  
Dimanche 28 mai, dès 14 heures  
**GRANDE KERMESSE**  
organisée par la Société de Jeunesse conservatrice « L'Amitié »  
VINS DE CHOIX — ORCHESTRE REPUTE  
AMBIANCE DE PRINTEMPS  
Invitation cordiale. Le Comité.

**Evionnaz**  
SOUS les CERISIERS des SABLONS  
Samedi 27 mai, dès 20 heures  
Dimanche 28 mai, dès 13 heures  
**GRAND BAL**  
organisé par le Cartel des sociétés à l'occasion de l'inauguration du pont de danse  
Vins 1er choix - Bar - Jeux - Bonne musique



4 morts dans l'accident d'avion de la Furka



Les restes de l'avion. Pendant plusieurs jours d'actives et difficiles recherches, avaient été entreprises par de nombreux aviateurs, malheureusement ces recherches restèrent vaines. Par contre, un employé de la ligne de la Furka, occupé à la revision de la ligne, découvrit les restes du Proctor, au-dessus de Gletsch. Les quatre occupants de l'avion trouvèrent une mort instantanée.

deux innocentes victimes à l'Hôpital cantonal. Alors que le jeune Edouard Kunzi s'en tirait avec une commotion cérébrale, Jean-Michel Bertholet, paralysé et sans connaissance, rendait le dernier soupir peu après son admission.

Quant à son compagnon, son état est satisfaisant, nous dit-on ce matin à l'hôpital; sa vie n'est pas en danger.

**CONDAMNATION D'UN FOURRIER INFIDELE**

30 jours pour 55 francs

Le tribunal divisionnaire 3 A siégeant à Berne, a condamné à 30 jours de prison avec sursis pendant deux ans un fourrier pour escroquerie d'un montant de 55 francs. Comme le fourrier s'est jusqu'ici bien conduit et dans le civil et dans le militaire, le tribunal, d'entente avec l'auditeur, a renoncé à la privation du grade.

**ACCIDENT MORTEL A ZURICH**

Mardi soir, Mme Marie Hagg, 78 ans, s'apprêtait à traverser la Langstrasse quand survint une automobile que le conducteur parvint à arrêter à temps pour laisser passer la vieille dame. Mais un cycliste à moteur, venant immédiatement derrière, voulut éviter la collision avec l'auto, obliqua quelque peu et atteignit la passante. Les deux personnes furent projetées à terre et la dame, grièvement blessée, fut transportée à l'hôpital où elle succomba quelques heures après.

**L'orage dans le canton de Vaud**

Plusieurs régions du canton de Vaud ont beaucoup souffert des gros orages qui ont sévi mardi après-midi et la nuit dernière. Les régions les plus atteintes paraissent être celles de Rolle et de Cully. A Rolle les grêlons tombés mardi après-midi pesaient jusqu'à 100 grammes. Les jardins, arbres fruitiers et les vignes ont subi d'importants dommages. Dans plusieurs localités des vitres ont été brisées, des châssis ont été cassés et des automobiles ont même eu leur carrosserie trouée. Dans la région de Cully, c'est mardi soir que la grêle est tombée, ravinant et endommageant les vignes.

A Lausanne même, comme on l'a déjà annoncé, la foudre a tué un garçonnet de 11 ans et sérieusement blessé un autre garçon de 14 ans qui est soigné à l'hôpital. Les pompiers de la ville ont été alertés d'innombrables fois. Les rues en déclivité étaient transformées en véritables torrents, la pluie mélangée de grêle tombant avec force pendant près de trois heures. Une panne d'électricité plongea la ville dans l'obscurité pendant près de 20 minutes entre 22 et 23 heures et une deuxième panne d'un quart d'heure se produisit peu après minuit. Ce n'est qu'au jour que les dégâts causés un peu partout auront pu être évalués dans toute leur ampleur.

**UNE BIJOUTERIE LAUSANNOISE CAMBRIOLEE**

Un voleur a pénétré, dans la nuit de mardi à mercredi, dans une bijouterie de la rue de la Grotte, à Lausanne et s'est emparé de 8000 francs de bijoux, de pendules et de pendulettes.

**COLLISION DE DEUX VOITURES AU SIMPLON**

Une automobile bernoise, conduite par M. Félix Edwin, montait la route du Simplon lorsque, arrivée au pont de Siggenen, elle entra en collision avec une voiture italienne conduite par M. Giuseppe Artusio, de Turin. M. Félix Edwin fut blessé au front et deux autres personnes qui avaient pris place dans sa voiture, M. Schneeberger et



Monsieur et Madame Marc CONTAT-MATHIS et leurs enfants, à Territet;  
 Madame et Monsieur Pierre-Marie BORGEAUD-CONTAT, à Monthey;  
 Madame et Monsieur Henri RAST-CONTAT et leurs enfants, à Lausanne;  
 Monsieur et Madame Henri CONTAT-FAVRE et leurs enfants, à Monthey;  
 Monsieur et Madame Eugène CONTAT-ZUMOFFEN et familles, à Monthey;  
 les enfants de feu Léon CONTAT, à St-Maurice et Monthey;  
 Madame et Monsieur Charles TEUSCHER-CONTAT, à Territet;  
 Monsieur et Madame Paul CONTAT-PIOTTA et familles, à Monthey et Sierre;  
 Madame Veuve Pierre-Marie VUILLOUD et familles, à Choëx;  
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur d'annoncer le décès de

**Monsieur Henri CONTAT**

leur bien-aimé papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et parent et ami, survenu le 24 mai 1950, à l'âge de 75 ans, muni des Sacrements de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 26 mai 1950, à 10 h. 30, à Monthey.

Cet avis tient lieu de faire-part.  
 Selon le désir du défunt, on est prié de n'apporter ni fleurs, ni couronnes.

Lozia, souffrent également de blessures à la tête. Les blessés ont reçus les soins que nécessitait leur état, une enquête a été ouverte. Les dégâts aux deux voitures sont importants.

**GRELE ET ORAGE**

Dans le Mesolcina

Un violent orage s'est abattu mardi soir sur la partie inférieure du Mesolcina. Les champs et les prés ont été recouverts d'une couche de grêle de plusieurs centimètres. Les cultures, et en particulier les vignes, ont subi d'importants dégâts.

**Tessin**

Un violent orage s'est abattu, mardi soir, vers 22 h. 30, sur toute la région du Gambarogno, entre Magadino et la frontière italienne, causant de graves dégâts aux cultures et aux vignes. La région du Ceneri jusqu'à Taverna et la vallée du Mesolcina ont subi des dégâts. En revanche, la plaine de Magadino a été protégée par les canons anti-grêle.

**Lucerne**

L'orage a fait de gros dégâts dans l'Hinterland lucernois, spécialement dans les communes de Kottwil, Ettiswil, Alberswil, Ohmstal, Willisau et Zell. Les grêlons avaient parfois la grosseur d'un œuf de poule et ont mitraillé de nombreux toits et les couvreurs ont du travail sur la planche. On ne peut encore se prononcer sur le montant des dégâts aux cultures, mais ils doivent bien atteindre le 40 à 50 pour cent.

**Winterthour**

Dans la région de Winterthour, des grêlons de la grosseur d'une noix ont fracassé pendant 15 minutes les tuiles et les vitres, défeuillé les arbres et causé de gros dégâts aux cultures. Dans la région de Kempthal, des champs entiers de céréales et de pommes de terre sont ravagés et les arbres fruitiers ressemblent à des squelettes.

**Chronique sportive**

**FOOTBALL**

Le calendrier du 28 mai

Ligue Nationale A : Bellinzona-Bâle; Berne-Zurich; Bienne-La Chaux-de-Fonds; Chiasso-Lugano; Lausanne-Granges; Servette-Locarno.

A Bellinzona, les Bâlois joueront une partie très importante. Vainqueurs, ils ne laisseraient guère d'espoir aux Servettiens de les rejoindre. Sur le papier, le leader est plus fort et devrait triompher même aisément. Mais la saison est déjà avancée et la chaleur jouera son rôle. Une surprise est donc possible. Zurich voudra finir en beauté et Berne ne paraît pas de taille à l'inquiéter. Derby à Bienne où tout peut se produire. Chiasso recevra Lugano, mais aura de la peine à le renvoyer battu. Lausanne n'est pas certain de battre Granges, surtout si Ballabio est là; l'ex-gardien de notre équipe nationale a toujours fourni des parties sensationnelles à la Pontaise. Samedi soir, déjà, Servette affrontera Locarno, les Genevois jouant lundi après-midi contre Arsenal. Pour pouvoir rejoindre Bâle et profiter de sa défaillance éventuelle, les hommes de Rappan doivent gagner les deux parties qui leur restent à jouer. Locarno, à l'extérieur, est assez faible, mais encore faut-il s'en méfier. Les Tessinois possèdent un arrière central de première force, Neury, et une ligne d'avants qui sait marquer des buts quand elle est dans un bon jour. Si c'est le cas, samedi, la défense servettienne sera mise à l'épreuve.

Ligue Nationale B : Bruhl-Cantonal; Etoile-Aarau; Fribourg-Young Boys; Grasshoppers-Mendrisio; Moutier-Thoune; Nordstern-Lucerne; Zoug-Urania-Genève-Sports.  
 Le choc du jour sera naturellement celui de Fribourg. Les locaux qui ont vaincu Cantonal, Grasshoppers et autres seigneurs, entendent bien continuer aux dépens des Young Boys. Mais le club bernois est dans une telle forme, ses avants si entreprenants et réalisateurs que, malgré Dugoud, nous ne croyons pas les Fribourgeois capables de sauver même un point. Etoile, chez lui, peut battre Aarau; à St-Gall, Cantonal cherchera à se venger de ses échecs de jeudi et dimanche passés. Leur victoire ne dépend que du moral de l'équipe! On le dit assez bas. Il reste pourtant un beau titre à conquérir: celui de champion de Ligue nationale B! Grasshoppers prendra la mesure de Mendrisio, pendant que Moutier et Thoune se livreront une bataille acharnée. A Bâle, Nordstern ne capitulera pas devant Lucerne et Urania, à Zoug, peut encore prouver qu'il joue souvent mieux à l'extérieur que chez lui.

1re Ligue : Montreux-Stade Nyonnais. Les locaux sont légèrement favoris, mais un match nul ne nous étonnerait pas.

2e Ligue : Chalais-St-Maurice; Aigle-Martigny; Chippis-Monthey. Ultimes rencontres de championnat, sans grand intérêt. Les visiteurs seront nos favoris, pour autant qu'ils se déplacent avec leurs meilleures armes, ce qui pour l'un d'eux, au moins, est peu probable.

Pour la promotion, à Morges: Forward-Bulle. Cette rencontre nous intéresse au premier chef, car le perdant viendra s'expliquer en Valais avec le Martigny-Sports. N'ayant jamais vu à l'œuvre, l'une ou l'autre des deux équipes, il est difficile de se faire une idée exacte de leur valeur. Le classement peut dire toutefois quelque chose, mais la tenue générale des deux « onze » durant ce championnat est plus déterminante. Forward paraît assez instable, perdant des matches faciles et gagnant en d'autres occasions, où il n'y avait guère d'espoir. Bulle est bien armé, physiquement tout au moins. Son bilan dénote une certaine régularité. Les deux équipes nous semblent très près l'une de l'autre. Les Fribourgeois seraient moins forts à l'extérieur que chez eux; si c'est exact, ils auront de la peine à sauver même un point. Inutile d'ajouter que cette partie sera suivie par les dirigeants du Martigny-Sports qui ne voudront pas perdre une si belle occasion de voir à l'œuvre leurs futurs adversaires.

3e Ligue : Match éliminatoire pour la relégation de 3e et 4e Ligue, terrain F. C. Martigny-Sports: Granges I-Collombey I. 4e Ligue: Matches élimi-

natoires pour la promotion en 3e Ligue: Sierre III-Châteaufort I; Vouvry I-Leytron I.

**CHAMPIONNAT CANTONAL**

Juniors A : Matches éliminatoires pour le titre de champion valaisan, série jun. A : Terrain F. C. Chippis: Sierre jun. A I-Chalais jun. A I; terrain F. C. St-Maurice: Martigny jun. A I-Monthey jun. A I.

A Martigny, Granges et Collombey s'expliqueront pour la relégation. Les Bas-Valaisans nous paraissent mieux armés et, s'ils se présentent avec un excellent moral, ils seront nos favoris. Pour la promotion en 3e Ligue, Sierre III jouera contre Châteaufort et Vouvry contre Leytron. Voilà deux rencontres qui seront très ouvertes et dont l'issue est bien imprévisible. Techniquement, Sierre III et Leytron sont supérieurs à leurs adversaires qui compenseront cette infériorité par une débâche d'énergie.

**AUTOMOBILISME**

Une date à retenir

C'est celle du 4 juin qui verra se dérouler le Grand Prix de Berne, comptant pour le Championnat du monde. La participation n'a jamais été aussi relevée. Des coureurs de 10 nations seront au départ de la course qui empruntera le célèbre circuit de Bremgarten. Citons Farina, Fangio, Fagioli, tous sur « Alfa Romeo »; Ascari, Villorosi, Sommer sur « Ferrari »; Rosier, Martin, Giroud-Cabaton sur « Talbot »; le prince Bira, de Grafenried sur « Maserati », etc., Nous y reviendrons. E. U.

**AVEC LE GOLF DE CRANS SUR SIERRE**

La Coupe du Club: Les résultats sont médal play avec handicap.

**SIMPLES:**

1er Bruchez Joseph,	74 (handicap 2)
2e Barras Antoine	74 (handicap 0)
3e Barras Olivier,	78 (handicap 0)
4e Barras Gaston,	78 (handicap 5)
5e Studer Louis	78 (handicap 14)
6e Anthamatten Arthur	78 (handicap 24)
7e Lorétan Walter	79 (handicap 8)
8e Volken Joseph	80 (handicap 18)

**GREENSOMES:**

1er Melle Selz - Lorétan Walter; 2e Volken Joseph - Bonvin Albert; 3e Barras Antoine - Michaud Joseph; 4e Escher Joseph - Barras Gaston. Participants: 30.

**Nouvelles locales**

**St-Maurice**

**SOCIETE DES ARTS ET METIERS**

L'Union cantonale valaisanne des Arts et Métiers aura son assemblée de délégués à Saint-Maurice, le dimanche 28 mais prochain, avec le programme suivant:

- 9 h. 30 Assemblée à la Salle électorale, Hôtel de Ville.
- 11 h 30 Apéritif à l'Hôtel de la Dent du Midi.
- 12 h. 15 Dîner à l'Hôtel des Alpes.
- 14 h. Assemblée de l'Office de cautionnement. (La suite en sixième page.)

**REVUE 47 TABACS** **SION** livre rapidement. Envoi franco contre remboursement à partir de Fr. 50.— aux prix de gros.

**Radio-Programme**

Jeudi 25 mai

**SOTTENS.** — 7 h. 10 Réveille-matin. 7 h 15 Informations. 7 h. 20 Disque. Premiers propos. Concert matinal. 11 h. Emission relayée par l'ensemble des émetteurs nationaux suisses. 12 h. 15 Le quart d'heure du sportif. 12 h. 35 Victor Silvestre et son orchestre. 12 h. 46 Informations. 12 h. 55 Alice au Pays des Merveilles, Sol Kaplan. 13 h. Monsieur Beauvoyage conduit l'enquête. 13 h. 10 Une nouvelle opérette de Padilla: Symphonie portugaise. 13 h. 25 Wladimir Horowitz, pianiste. 16 h. 30 Emission relayée par l'ensemble des émetteurs nationaux suisses. 17 h. 30 Mélodies à deux voix. 17 h. 50 Le 100e anniversaire du « Lohengrin », de Wagner.  
 18 h. 10 Suite en la, Vivaldi. 18 h. 15 Pentecôte 1950. 18 h. 25 Carillon de Longpont, Vienne. 18 h. 30 Problèmes suisses. 18 h. 40 Echos de la Fête cantonale des chanteurs vaudois à Lausanne. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 13 L'heure exacte. 19 h. 14 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 40 La Comédie qui chante. 20 h. Le feuilleton radiophonique: Grand-Hôtel. 20 h. 30 Pour le 25e anniversaire de l'Union internationale de radiodiffusion. 21 h. 30 Le Quintette Boccherini de Rome. 22 h. Compositeurs romands (IV). 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Le Tour cycliste d'Italie. 22 h. 45 Musique de l'écran.

**BEROMUNSTER.** — 6 h. 15 Informations. 6 h. 0 Heure. Concert populaire. 7 h. Informations. 7 h. 05 Heure. Disques. 7 h. 10 Le programme. 10 h. 7 Emission radiocollège. 10 h. 50 Trois chants de Schubert. 11 h. Emission relayée par les émetteurs nationaux. Sonatines. 12 h. Contes et légendes suisses. 12 h. 10 Danse villageoise, E. Chabrier. 12 h. 15 Jazz symphonique. 12 h. 30 Informations. 13 h. Pour les amis de l'opéra. 13 h. 45 Solistes. 14 h. Recettes et conseils. 14 h. 15 Orchestre champêtre. 14 h. 30 Heure. 16 h. Napoli, suite pour piano. 16 h. 10 Le rôle des bêtes dans l'histoire de l'humanité. 16 h. 30 Emission relayée par les émetteurs nationaux. Karl Ulrich Schnabel, pianiste. 17 h. L'Orchestre (III): La batterie. 17 h. 30 Pour les enfants.  
 18 h. Nous visitons le conservatoire.  
 18 h. 40 Jeunesse au travail. 19 h. 05 Sonate en sol majeur, op. 30, No 3, pour violon, de Beethoven. 19 h. 25 Communiqués. 19 h. 30 Echo du temps. 20 h. Symphonie en si bémol majeur, No 102, Jos. Haydn. 20 h. 30 Des Souris et des Hommes, pièce de John Steinbeck. 22 h. Informations. 22 h. 05 Concert récréatif.

**Quelle femme**

seule, de la campagne, voudrait passer l'été à la montagne? Offres à J.-A. Anet, en Frasse, Gryon, Vaud.

**Fromage maigre**

centr., bon vieux, bien fait.  
 5 kg Fr. 1.20  
 15 kg Fr. 1.10  
 20 kg Fr. 1.—  
 par kg. Faites un essai!  
**Walker Bachmann**  
 Fromage en gros  
 Lucerne 12

**VEVEY. commerce d'alimentation**

vins, charcuterie, à remettre avec appartement. Affaire intéressante.  
 S'adresser au Nouvelliste sous B. 7572.

**Montana-Vermala**

Dimanche 28 mai 1950, dès 14 heures  
 AU PARC DES SPORTS (Terrain du F.-C. Montana)

**Grand match de reines**

pour le titre cantonal, participation des meilleures lutteuses du canton

**GRAND BAL CHAMPETRE**

sur place dès la fin des combats, avec le concours de l'incomparable orchestre Léo NORMAND, de Lausanne  
 CANTINE — BAR TABARIN — TOMBOLA — RACLETTE

Pour le banquet du Festival des Musiques du Bas-Valais, à Monthey, le 4 juin, nous demandons

**30 sommelières**

S'inscrire au Café du Soleil, à Monthey.

**bonne viande de bœuf**

salée et fumée, à Fr. 3.50 le kg.  
 S'adresser Boucherie O. Neuenschwander S. A., 17, Av. du Mail, Genève, Tél. 4.19.94.



Quelques modèles parmi tant d'autres...  
de notre riche assortiment!

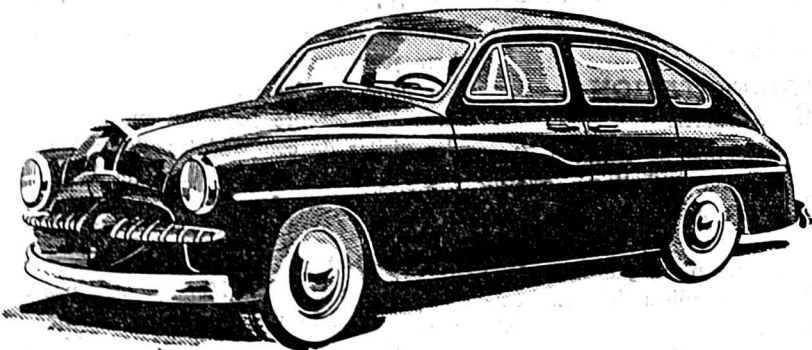


No 2  
Charmante ROBE en vis-  
tra nopée, belle qualité  
agrémentée d'un motif  
brodé sur le côté  
**48.-**

No 3  
Ce modèle en surah gris-  
bleu dont le décolleté car-  
ré se garnit d'un col à re-  
vers triangulaire  
**46.-**

No 1  
ROBE en crépon coton,  
dessin fantaisie, article très  
lavable et ne se froissant  
pas. La robe pratique et  
avantageuse  
**24.50**

**Ducrey frères**  
MARTIGNY



Mot. V 8 — 11 HP, 6 places  
Prix Fr. 9,675.— + ichta

- SILENCE
- CONFORT
- VITESSE
- ECONOMIE

Aucune voiture ne possède à un tel de-  
gré cet ensemble de qualités!



Distributeur officiel :

**Garage Valaisan**  
Sion Kaspar Frères  
Tél. 2 12 71

**Situation**  
assurée. Dames et Messieurs  
demandés comme revendeurs  
dans chaque localité pour ar-  
ticles sensationnels ayant gros  
succès. Ecrire sous chiffre  
P. S. 11882 L., à Publicitas,  
Lausanne.

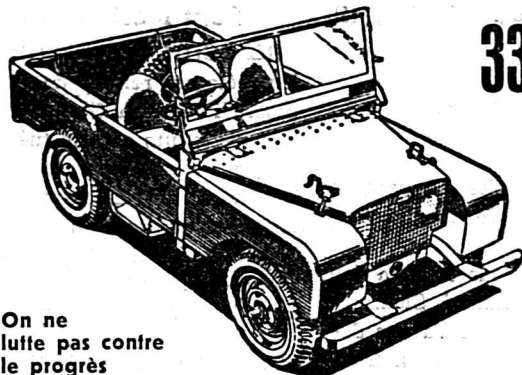
A remettre, près de Mon-  
treux,  
**Epicerie-Vins  
Primeurs**  
sur bon passage. Reprise Fr.  
12,000.—, marchandises en  
plus. S'adresser au Nouvellis-  
te sous J. 7574.

Représentant haut-valaisan cherche fournisseur de  
**plants de vignes**  
greffés, ainsi que d'arbres fruitiers en tous genres. Pren-  
drait également représentation d'un grossiste pour four-  
niture de charbons en hiver.  
Offres sous chiffre 6636 S. à Publicitas, Sion.

**MONTREUX**

**SALLE DU PAVILLON**  
Dimanche de Pentecôte  
28 mai 1950, à 20 h. 30  
**Un événement musical**

**L'orchestre philharmonique de Berlin**  
105 musiciens  
Le 1er orchestre du monde dirigé par le plus  
illustre des chefs : **WILHELM  
FURTWÄNGLER**  
Au programme : Beethoven - Schubert  
Richard Strauss  
Location : Office du Tourisme, Montreux  
Tél. 6.33.84/85



33 La statistique fédérale pour  
le mois de mars indique  
**LAND-ROVER**  
mises en circulation contre 9  
véhicules de la concurrence.  
Distributeur Suisse romande  
**SARES S.A.**

On ne  
lutte pas contre  
le progrès

TELEPHONE : 2 97 00 BUREAUX : RUE CESAR-ROUX 20, LAUSANNE

Café-restaurant dans le cen-  
tre du canton cherche

**jeune fille**

comme aide au ménage. Oc-  
casion d'apprendre le servi-  
ce. Gages 80 à 90 fr. par  
mois. S'adresser sous chiffre  
26690 à Publicitas, Sion ou  
téléphoner au 4.13.21, Vétroz.

**Plantons**

bégonias, lobélies, ageratum  
Fr. 3.— la dz., pétunias, Fr.  
4.80 et 6.— la dz., sauge,  
pois de senteur, Fr. 6.— la  
dz., géraniums de Fr. 1.50 à  
2.— pièce, œillets chabance  
Fr. 3.50 la dz. Marchandise  
1er choix. G. Cuénoud, hor-  
ticulteur, Aigle. Tél. 2.20.33.

On demande une jeune  
**effeuilleuse**

habile et consciencieuse.  
S'adresser à **André Gavin,**  
Tarfegnin, sur Rolle.

On cherche, pour entrée  
immédiate une

**vendeuse**  
de toute confiance. Si possi-  
ble de Martigny. A la même  
adresse on demande un

**apprenti**

boulangier-pâtissier. Boulan-  
gerie-pâtisserie **LONFAT,** Mar-  
tigny.

Je cherche jeune  
**sommelière**

sachant le français et l'alle-  
mand. Entrée 1er juin. **Hôtel  
du Cerf, Le Landeron (Niël).**  
Tél. (038) 7.93.44.

Famille cherche  
**CHALET**

ou  
**appartement**

à louer, de 5 à 6 lits, du 15  
juillet au 8 août. Confort pas  
nécessaire mais propreté et  
eau de fontaine à proximité  
immédiate désirées. Faire of-  
fres à **Imfeld, Auvèrner, Ntel.**

A vendre  
**Citroën**  
magnifique occasion, état  
neuve, pour Fr. 4100.—.  
Tél. 5.22.57 (027).

A louer dans les environs  
de Sion

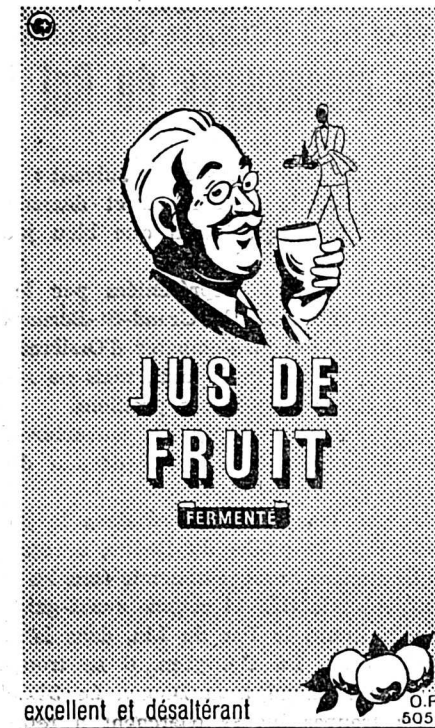
**APPARTEMENT**

neuf, comprenant 4 pièces  
avec tout confort, à prix rai-  
sonnable et libre de suite.

Ecrire sous chiffre P 6629  
S, Publicitas, Sion.

**Pour l'alpage**

Sonnettes Morier montées  
No 2, depuis 58 fr., No 3 de-  
puis 83 fr., No 4 depuis 93 fr.  
Réparations et montage de  
colliers tous genres. Se re-  
commande : P. Praplan, cor-  
donnier, Lens.



excellent et désaltérant  
O.P. 5059

Très grand choix de chemises fantaisies  
**LUTTEURS et STELLA**  
de qualités irréprochables



Mon rêve est réalisé. Une chemise  
Lutteurs. Une chemise d'une coupe impec-  
cable et façonnée avec soin dans des tissus  
de première qualité et des dessins modernes  
et discrets. Une chemise qui sied à ravir et  
dont le col épouse à merveille la forme du  
cou. Une chemise qui habille bien et fait  
grand plaisir, une



**Lutteurs**  
... pas plus chère,  
mais plus soignée ...

**A. GIROD & SCEURS**  
Rue du Pont Monthey

**Cardage de tricots**

usagés  
pour couvre-pieds et matelas. Je reprends ce tra-  
vail comme avant-guerre. Chacun reçoit sa laine.  
Demandez renseignements à la carderie de laines  
**Alexandre KOHLER, VEVEY.**



15 h. Visite de la nouvelle usine électrique de Lavey.  
16 h. 30 Collation à l'Ecu du Valais (offerte par la Section de Saint-Maurice).  
17 h. Visite éventuelle de la Basilique abbatiale et du Trésor.

Prix de la carte de fête: Fr. 11.— tout compris. Les membres de la Section locale sont cordialement invités à participer nombreux à cette assemblée.

Les inscriptions pour le banquet sont reçues jusqu'à vendredi soir, chez M. Aug. Amacker, tél. 541.64.

### Avec nos soldats mobilisés

#### DEFILE A SION

Revenant des manœuvres dans les Dranses, le Rgt. inf. mont. 6 défilera en Ville de Sion le vendredi 26. 5. 50, à 0800.

La reddition des drapeaux et étendards aura lieu le 27. 5. 50, à 1030, à l'ancien Stand, à Sion.

Le bat. fu. mont. 12 — comme nous l'avons déjà annoncé — défilera de Martigny-Bourg à Martigny-Ville, vendredi 26. 5. 50, dès 1130, et se rendra à l'ancienne Place de Sport pour la reddition du drapeau.

### AVEC NOS SOLDATS MOBILISES

#### Les manœuvres du Rgt 6

Le thème des manœuvres est le suivant: Rouge, l'ennemi a passé le St-Bernard et descend par Orsières sur Martigny, tandis que bleu joue la défense.

Les troupes rouges (représentées par le Bat. 12) qui attaquaient par le Grand-St-Bernard dès l'aube du 23.5.50 ont pu s'emparer d'Orsières et de Comeire à la tombée de la nuit, mais ne réussissent pas à déboucher de ces positions.

Bleu a retiré ses troupes de couverture-frontière sur Champex, avec l'appui de feu du Gr. can. mont. 26.

Le Rgt inf. mont. 6, mobilisé dans la journée du 23.5.50 dans la plaine du Rhône, a reçu pour mission de stopper l'avance ennemie dans les Dranses. Il a poussé le Bat. 11 comme avant-garde par la Croix-de-Cœur, le Pas du Lin, dans la région Verbier-Vollèges. La Cp. gren. 6 se trouve en contact avec l'ennemi à la Douay. Le 24.5.50 au matin, les troupes bleues cherchent à reprendre Orsières en remontant le Val d'Entremont.

Rouge, bloqué à Orsières, décide une manœuvre tournante par le Val de Bagnes. Au cours de la nuit, un Bat. de parachutistes (Bat. 16) est déposé dans la région Lourtier-Champsec, sur les deux rives de la Dranse. Le parachutage s'est terminé à 0500, mais la réorganisation de ce Bat. a été entravée considérablement par la destruction de tous les ponts sur la Dranse, et l'action des gardes locales qui le harcèlent avec efficacité. Néanmoins, Rouge a pu nettoyer tous les villages du Val de Bagnes et opérer sa jonction avec la colonne du Grand-St-Bernard, renforcée au cours de la journée.

Bleu, devant la menace sur son flanc gauche et ne pouvant compter que sur ses propres forces, se voit obligé de se replier sur la rive droite de la Dranse et d'abandonner Sembrancher. Ce repli a pu s'effectuer grâce à l'appui de la Cp. DCA 6, qui a empêché l'aviation rouge de détruire le pont de Sembrancher.

## Les fraises du Valais

L'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes communique:

« Une visite récente des cultures de fraises en plaine a permis de constater que les dégâts occasionnés par le gel n'étaient pas aussi graves que certains journaux l'avaient annoncé immédiatement après le gel. Nous avons d'ailleurs fait remarquer à ce moment-là qu'il était prématuré de vouloir apprécier leur importance avec plus ou moins de certitude.

La récolte en plaine peut être estimée à environ 60 % d'une récolte normale. En montagne, où le gel n'a pas causé de dégâts, elle peut être considérée comme normale. Dans l'ensemble, la production sera équivalente à celle de l'année dernière, voir supérieure. »

#### Sion

#### UNE SANCTION QUI S'IMPOSE

(Inf. part.) Mercredi à Sion sur la place de la Planta, un campagnard n'a rien trouvé de mieux

#### LE TOUR D'ITALIE

##### La première étape

105 coureurs ont pris le départ mercredi matin de Milan pour couvrir les 208 km. de la première étape: Milan-Salsomaggiore. Course sans histoire jusqu'à 40 km. de l'arrivée où 11 hommes s'échappent. Ils prennent de l'avance, mais le peloton réagit et réduira l'écart à 26".

Ketteler semble devoir gagner l'étape, mais se fait remonter dans les derniers mètres par Conte. Voici le classement: 1. Conte, les 208 km. en 5 h. 54' 26"; 2. Ketteler, 3. Bizzi, 4. G. Weilenmann, 5. Bevilacqua, 6. Corrieri, 7. Rei, 8. Maggini S., 9. Zampini, 10. Crippa, tous le même temps. 11. le peloton avec Bartali, Coppi, Robic, Kubler, Koblet, etc., à 26"

# Dernière heure

## Grave accident d'autobus

### Sept morts et quarante blessés

GLASGOW, 24 mai. (Reuter). — Un autobus à deux étages, rempli de voyageurs s'est renversé mercredi matin à Glasgow, à proximité d'un tram. Sept voyageurs ont été tués et 40 blessés. Le tramway qui était aussi entièrement occupé pénétra dans la partie supérieure de l'autobus. Des quantités d'ambulances, de médecins et d'infirmières arrivèrent immédiatement sur les lieux de l'accident où les occupants de l'autobus s'efforçaient de se libérer par les fenêtres du véhicule.

GLASGOW, 24 mai. (Reuter). — L'autocar à deux étages qui, mercredi avant midi, se renversa à proximité d'un tramway, était plein d'ouvriers. Ses occupants virent avec frayeur le tramway pénétrer dans leur véhicule. L'un des rares voyageurs sortis sains et saufs de cet accident a déclaré: « Ceux qui n'avaient pas encore perdu connaissance sont devenus presque fous de terreur à ce moment ». Dès les premières minutes après l'accident, des personnes accoururent pour délivrer au moyen de marteaux et de pics les voyageurs ensevelis sous les restes des voitures. Certains étaient déjà morts et d'autres hurlaient d'une frayeur hystérique. Des policiers et des personnes des maisons environnantes déchirèrent des chemises et autres étoffes pour en faire des bandes de pansement de fortune. Des ambulances avec des médecins et des infirmières furent bientôt sur place pour sauver ceux qui pouvaient encore être secourus. D'un couvent non éloigné, un prêtre accourut pour donner aux mourants les derniers sacrements. Les alentours furent transformés en infirmeries de campagne, où les blessés purent recevoir les premiers soins.

## Condamnations à mort

BEYROUTH, 24 mai. — Toufik Hamdane, auteur de l'attentat du 9 mars contre le président du Conseil R. Folh, a été condamné à mort la nuit dernière par le tribunal militaire.

Dans le même procès, le tribunal a prononcé une autre condamnation à la peine capitale par contumace et six autres peines de prison allant d'un an à la détention perpétuelle.

Un journaliste inculpé dans la même affaire a été condamné à deux mois et demi de prison.

### Temps probable jusqu'à jeudi soir

Nord des Alpes: Journée chaude. Ciel plus nuageux. Quelques précipitations orageuses probables.

Sud des Alpes: Nébulosité variable. Temps partiellement ensoleillé et chaud. Averses et orages de nouveau probables, surtout à partir de jeudi après-midi.

que de laisser toute la journée deux chèvres attachées à un arbre. Les pauvres bêtes ne reçoivent ni à boire ni à manger.

La police prit soin des bêtes et dressa convention au propriétaire.

## Une commission fédérale à Sierre

(Inf. part.) A Sierre, siège actuellement la Commission de gestion du Conseil national, sous la présidence de M. Freimuller, chef du Département de police du canton de Berne.

M. le Dr Favre, conseiller national valaisan, fait partie des membres de la Commission.

#### Vollèges

#### SIDE-CAR CONTRE AUTO POSTALE

(Inf. part.) Sur la route Vollèges-Levron, un side-car militaire, piloté par l'appointé Louis Praz, est entré en collision avec une voiture postale, conduite par M. Gratien Hiroz. Tout se solde par des dégâts matériels aux véhicules.

### LES PRIX A L'ECOLE D'ART DE SAXON

Le « prix Albert Skira », maison d'édition d'art Paris-Genève, a été attribué comme suit: 1er prix ex aequo Mlle M.-R. Putallaz, Saint-Pierre-de-Clages, et M. Michel Roduit, Leytron. Le deuxième prix ex aequo: Mlle Rose-Marie Fama, Saxon, et Antoine Thormagne, Genève. Le troisième prix ex aequo: Mme Blanche Ambord, Sion, Mlle Josy Fournier, Saint-Pierre-de-Clages. M. Georges Coudray, Vétroz, a obtenu le prix « Evola », institué par la fabrique de cadres d'Evolène, ainsi que Firmin Fournier, Basse-Nendaz, le meilleur élève de la classe de M. Raoul Mermoud. La commune de Leytron a mis à la disposition de l'école d'art un prix en argent pour être remis au meilleur élève ressortissant de sa commune. D'autres communes valaisannes vont suivre le pas de

## Arrestation de trois jeunes bandits

MINDEN (Zone britannique), 24 mai. (Reuter). — Un tribunal de la Commission de contrôle britannique à Minden a ordonné la mise en préventive jusqu'au 8 juin de trois jeunes Silésiens. Les inculpés sont accusés d'avoir assassiné sir John Sheehy, conseiller financier adjoint du gouvernement militaire britannique. Sir John Sheehy fut abattu vers la fin de l'année passée lorsqu'il opposait de la résistance à plusieurs personnes qui cherchaient à pénétrer dans sa maison. Les accusés sont Kurth Malinka, 24 ans, Alfred Markowsky, 25 ans, Peter Wählen, 25 ans. Ils ont été arrêtés lundi passé, de même que trois autres personnes, dont deux femmes.

## PLUSIEURS DEPARTEMENTS FRANÇAIS RAVAGES PAR LA GRELE

### Panique dans un cirque

PARIS, 24 mai. — Plus de cent millions de francs de dégâts ont été causés par de violents orages de grêles qui, en quelques minutes, ont ravagé durant l'après-midi et la soirée de mardi plusieurs départements français.

Des dépêches en provenance de Besançon, Pontarlier, Nancy, Toulouse, Carcassonne, Lille, Orléans et Limoges signalent que des arbres ont été déracinés et les récoltes sur pied ont été durement éprouvées. De nombreux bâtiments ont vu leurs toits arrachés et leurs vitres brisées. Trois personnes ont été tuées par la foudre et une véritable panique s'est produite dans la soirée à Chaumont, lorsque le vent, soufflant en tempête, emporta le chapiteau de toile d'un cirque ambulancier au moment même où le dompteur faisait travailler ses lions.

## LA PEINE CAPITALE ABOLIE EN AUTRICHE

VIENNE, 24 mai. (Ag.). — Par 86 voix contre 64, en scrutin secret, le Conseil national a voté mercredi matin l'abolition de la peine de mort.

La séance a été assez mouvementée. Violamment pris à partie par un orateur populiste, les députés de l'Union des indépendants ont tous ensemble quitté la salle.

## LES DIFFICULTES DU RAPPROCHEMENT GRECO-YOUGOSLAVE

ATHENES, 24 mai. (Reuter). — On apprend mercredi de source autorisée que la Grèce a attiré l'attention de la Yougoslavie sur le fait que les récentes affirmations de la radio yougoslave relatives à l'existence d'une minorité slave dans la Mer Egée sont de nature à entraver les efforts entrepris en vue d'un rapprochement des deux pays.

En date du 9 mai, on annonçait un plan gréco-yougoslave pour le rétablissement des relations normales étroites interrompues durant de longues années par suite de la guerre civile en Grèce.

la commune de Leytron et instituer un prix annuel qui sera distribué à Saxon à la fin de chaque année scolaire. P. O.

## BELLE MANIFESTATION CHRETIENNE

Le 7 mai, le même jour que se tenait à Sion, le grand congrès de l'Action catholique, à Genève, la jeunesse protestante avait aussi son congrès.

En pleine ville et sur une place publique, 1500 jeunes gens clôturaient la manifestation en récitant à haute voix cette belle profession de foi: « Je crois que Jésus est le Christ, le Fils du Dieu vivant ! » Puis en récitant le Pater, avec la doxologie, « car à toi, Seigneur, appartiennent la gloire, la puissance et le règne. »

Touchante union des croyants en face du communisme sans religion.

## Les agriculteurs et la votation fédérale du 4 juin

Les délégués de l'Association agricole du Valais, réunis en assemblée générale, à Sion, le 21 mai, après avoir entendu un exposé très complet de M. le conseiller national Antoine Favre, résolus à sauvegarder, avant tout, la souveraineté des cantons et en vue de l'allègement sensible des charges fiscales qui en résultera pour le contribuable valaisan, ont décidé, à l'unanimité de recommander à tous les agriculteurs de voter

# OUI

lors de la votation sur la révision des finances fédérales, le 4 juin 1950.

Rédacteur responsable: André Luisier

## Des finances saines des cantons libres

### 5. Le thème fondamental

Il n'apparaît pas toujours, parce qu'il est trop impopulaire; mais on le sent partout, sous-entendu dans la propagande adverse: il faut sauver à tout prix l'impôt fédéral direct, instrument incomparable de nivellement et de centralisation. Tout le reste, toute cette gamme d'objections n'est qu'une énorme manœuvre de diversion destinée à couvrir une position centrale qu'on craint de démasquer trop brutalement.

Le 5 juillet 1947, dans un mémoire au Département fédéral des finances, l'Union syndicale suisse écrivait:

Nous tenons à déclarer avec toute la netteté désirable que l'Union syndicale suisse ne pourra jamais approuver un programme financier ne prévoyant pas le maintien de l'impôt fédéral direct. De plus, ce dernier devrait être non point limité dans le temps, mais laissé à la Confédération comme source permanente de recette.

Cet aveu est précieux, car il atteste un parti pris qui, malgré certaines précautions prises depuis, ne s'est jamais démenti. D'ailleurs, comment nos adversaires le démentiraient-ils? C'est une pièce maîtresse de leur doctrine, l'article de foi auquel ils se cramponnent après avoir épuisé toutes les ressources de la dialectique.

### 6. Propagande!

Face à cette entreprise insensée de sauvetage du fisc fédéral, notre voie est toute tracée. Nous n'avons heureusement pas à nous entourer de tant de précautions. Ce que nous voulons, nous le disons sans ambages, et notre attitude positive à l'égard du projet en découle tout naturellement.

Cependant, le 4 juin approche; il approche même rapidement. La date est avantageuse parce qu'elle facilite, mieux qu'un mois plus tard, l'information des milieux campagnards et leur participation au scrutin; mais elle exige un effort bien plus concentré, donc plus intense. L'ignorance, l'indifférence, la lassitude, le mécontentement, l'incompréhension (combien de malheureux voteront non, croyant manifester ainsi contre le fisc fédéral?) sont nos ennemis: un électeur non renseigné est un électeur perdu. Heureusement, les arguments — les bons, les vrais, sont pour nous: un électeur informé est un électeur gagné. C'est dire l'importance et l'urgence de la propagande, non seulement écrite, mais orale. Nous demandons à chaque citoyen de songer à ses responsabilités et de prendre sa part de l'effort commun. Le 11 septembre dernier, c'est à 8000 voix de majorité que la première initiative pour le retour à la démocratie directe a passé, hâtant par contre-coup la décision finale sur la réforme des finances fédérales. Serons-nous aussi favorisés dans trois semaines? Qu'il nous suffise de savoir que la partie n'est pas jouée, et qu'elle sera gagnée si chacun fait tout ce qui dépend de lui.

## L'AVENIR DES ORPHELINS DU VILLAGE D'ENFANTS PESTALOZZI

« Que deviendront-ils, ces enfants, lorsqu'ils auront quitté la communauté du village pour rentrer dans l'insécurité de leur pays natal? » Evidemment, la question de la réadaptation est un problème fondamental. En principe, le village s'engage à assurer l'éducation des enfants jusqu'à ce que ceux-ci aient appris un métier ou fait des études, pour ensuite exercer leur profession dans leur pays natal. Les éducateurs font leur possible pour que les enfants restent en contact étroit avec leur propre pays, au moyen de lettres, par des visites de compatriotes, des séjours de vacances régulières. Le problème de l'orientation professionnelle — formes d'apprentissages, diplômes requis, question, si le pays de l'enfant reconnaît un certificat passé à l'étranger, etc., — est envisagé dès maintenant. Mais ce n'est pas tout. Il faut espérer que la vie régulière et intime de famille à Trogen, la possibilité que les éducateurs donnent aux enfants de développer leur individualité d'une part, leur participation active à la vie commune d'autre part, sauront créer une certaine résistance morale qui, à la longue, ne pourra que faciliter l'adaptation à une situation nouvelle.

Le village d'enfants Pestalozzi, ce « cadet » des villages suisses, a — comme tous les cadets — besoin d'appui et de protection. Représentant une heureuse alliance de l'idée de la charité et de l'éducation, il nous semble digne d'être aidé dans sa lourde et belle tâche.

Vente des insignes au début de juin, dons au compte de chèques postaux IX 7722.

## LAVEY - LES - BAINS

pour les affections rhumatismales, les troubles circulatoires, offre des installations modernes Cuisine soignée. Grand parc. Tél. (025) 5.42.31

Atelier de réparations pour stylos toutes marques. Remplissage de stylos à bille. SERVICE RAPIDE Pierre PFEFFERLE, Papeterie, Sion